

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé un amendement :

Que la question de la vente de boissons enivrantes dans des locaux du Sénat soit renvoyée au comité du Restaurant, qui devra la prendre en considération et faire rapport avec toute la diligence convenable.

L'honorable M. Ferguson (I.P.-E.), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement à l'amendement :

Que les mots suivants soient ajoutés après le mot "prié" dans la motion principale: "de donner avis de la terminaison du contrat actuel avec le restaurateur et" et que les mots "à l'expiration d'un délai de trois mois" soient ajoutés à la fin de la dite motion.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à l'amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, la question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (A) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.